



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

**Rapport financier trimestriel non audité
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019,
terminé le 30 septembre 2018**

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non audité Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

Table des matières

Rapport de gestion financière	3
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers trimestriels non audités	10
État de la situation financière	
État des résultats	
État des gains et pertes de réévaluation	
État de l'actif net	
État des flux de trésorerie	
Notes complémentaires sélectionnées – États financiers trimestriels non audités	

Rapport de gestion financière

Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

Reportez-vous au rapport de gestion présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2018. Vous trouverez ci-après une mise à jour pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018.

Analyse de l'état de la situation financière

	30 septembre 2018 \$	31 mars 2018 \$	Variation	
			\$	%
Actif				
Trésorerie	189 414	227 644	(38 230)	(17)
Placements et actif du fonds de dotation	2 9733 624	29 248 935	484 689	2
Charges payées d'avance et créances	80 085	132 000	(51 915)	(39)
Immobilisations	9 455	11 112	(1 657)	(15)
Total de l'actif	30 012 578	29 619 691	392 887	1
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	154 660	121 534	33 126	27
Salaires à payer	17 000	10 239	6 761	66
Apports reportés et produits reportés	-	31 975	(31 975)	(100)
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	3 156	3 751	(595)	(16)
Actif net	29 837 762	29 452 192	385 570	1.31
Total du passif et de l'actif net	30 012 578	29 619 691	392 887	1

Actif

La **trésorerie** est composée de fonds en banque et des soldes de trésorerie non affectée détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation. Au 30 septembre 2018, le total de la trésorerie dans les comptes bancaires d'exploitation était de 53 471 \$ et les soldes de trésorerie non affectée entre les mains des gestionnaires de placements totalisaient 135 943 \$.

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a augmenté de 2 % ou 484 689 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2018 en regard de celle au 31 mars 2018. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2018, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 2,76 % ou 816 876 \$ (30 septembre 2017 – 0,99 % ou 273 460 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de 0,27 % ou un gain de 79 593 \$ (30 septembre 2017 – gain de 2,09 % ou 577 681 \$).

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Les **charges payées d'avance et créances** ont fléchi de 51 915 \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette baisse s'explique notamment par la diminution de 32 409 \$ des créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours et la réduction de 34 870 \$ des intérêts et des dividendes à recevoir, compensées par une augmentation de 20 600 \$ pour des produits de parrainage et d'inscription à recevoir pour le Colloque des Prix d'excellence et gala de financement prévu en septembre 2018.

Les **immobilisations** ont diminué de 1 657 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2018 comparativement au 31 mars 2018 en raison de l'amortissement de 2 316 \$ en fin de période de l'ensemble des immobilisations, réduit de 660 \$ par l'ajout de mobilier et de matériel de bureau.

Passif

Les **crédeurs et charges à payer** ont augmenté de 33 126 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2018 par rapport au 31 mars 2018. C'est principalement pour les augmentations des comptes fournisseurs de 49 269 \$ et les charges à payer de 18 466 \$, réduites par la diminution de 33 091 \$ des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour des opérations en attente.

Les **salaires à payer** ont augmenté de 6 761 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2018 en comparaison du 31 mars 2018.

Les **apports reportés et produits reportés** ont baissé de 31 975 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2018 comparativement au 31 mars 2018. Cela concerne principalement la réduction de l'apport reporté reçu du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

L'**actif net** a augmenté de 1,31 % ou 375 570 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2018 par rapport au 31 mars 2018, en raison notamment du gain (non réalisé) de réévaluation de 737 283 \$, réduit par l'insuffisance des produits par rapport aux charges de 351 713 \$ pour la période.

Analyse de l'état des résultats

	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Projets financés	84 044	7 000	77 044	1 101
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	26 909	5 224	21 909	438
Publications, autres produits en nature et produits divers	15	25	(10)	(41)
Total des produits	110 968	12 249	98 943	823
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	282 344	294 120	(11 776)	(4)
Variations de la juste valeur – réalisées	(202 751)	283 561	(486 312)	(172)
Produits financiers nets	79 593	577 681	(498 088)	(86)

Les produits de 84 044 \$ provenant des **projets financés** représentent le versement que la Fondation a reçu du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et du gala de financement.

Produits financiers nets gagnés : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur le placement de l'apport initial de 24 millions de dollars. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés au cours du semestre terminé le 30 septembre 2018 s'élèvent à 282 344 \$, soit une baisse de 11 776 \$ par rapport au semestre terminé le 30 septembre 2017.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements au cours du semestre terminé le 30 septembre 2018 comprennent la perte réalisée de 202 751 \$, soit une baisse de 486 312 \$ par rapport au semestre terminé le 30 septembre 2017, principalement en raison d'une réduction du rendement global des placements et des conditions du marché boursier pour la période terminée le 30 septembre 2018.

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements au cours du semestre terminé le 30 septembre 2018 ont représenté un gain de 737 283 \$ contre une perte de 304 220 \$ pour la même période terminée le 30 septembre 2017, principalement en raison de l'augmentation de la valeur de marché des placements.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Charges	30 septembre 2018			30 septembre 2017			Variation	
	FCRR	Projet financé	Total	FCRR	Projet financé	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	188 125	23 937	212 062	169 707	-	169 707	42 355	25
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	62 109	-	62 109	-	-	-	62 109	100
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	60 304	-	60 304	39 519	-	39 519	20 785	53
Éducation du public	6 557	48 202	54 759	7 446	-	7 446	47 314	635
Honoraires professionnels	23 684	22 021	45 705	22 938	5 479	28 417	17 288	61
Loyer	43 993	-	43 993	36 194	-	36 194	7 798	22
Conférences, colloques et consultations	21 676	5 277	26 953	14 092	-	14 092	12 861	91
Communications	11 707	5 441	17 148	12 888	-	12 888	4 260	33
Frais administratifs et généraux	6 773	7 181	13 954	15 021	-	15 021	(1 067)	(7)
Charges diverses	2,971		2,971	0		4,920	(1,949)	(40)
Amortissement	2 316	-	2 316	7 309	-	7 309	(4 993)	(68)
Total des charges	430 215	112 059	542 274	330 034	5 479	335 513	194 743	58

Le total des charges de la Fondation s'est élevé à 542 274 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2018. Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, le Colloque des Prix d'excellence et gala de financement ainsi que les honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration, qui se sont élevés à 212 062 \$, à 62 109 \$ et à 60 304 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une hausse de 42 355 \$ par rapport au 30 septembre 2017 principalement en raison de l'embauche pour un nouveau poste à temps plein et du paiement intégral de six mois du salaire de la directrice générale.

Le **Colloque des Prix d'excellence et gala de financement** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les dépenses du 30 septembre 2018 portaient sur les déplacements, les repas et l'hébergement, les subventions pour les gagnants, la location de sites, les documents imprimés et les dépenses pour l'audio de l'événement du 27 septembre 2018 à Winnipeg.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les **honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** ont augmenté de 20 785 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2018 par rapport au 30 septembre 2017. Les charges de cette période comprennent deux réunions du conseil d'administration tenues en avril 2018 à Toronto et en septembre 2018 à Winnipeg et une réunion d'orientation pour deux nouvelles personnes nommées par le conseil. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

L'**éducation du public** représente les frais pour les webinaires, la publication *Directions*, le soutien communautaire et la traduction liée aux programmes. Il y a eu une hausse de 47 314 \$ des charges par rapport au 30 septembre 2017 en raison surtout des charges de 48 202 \$ pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants » et de 2 954 \$ pour le soutien communautaire.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. Ils ont augmenté de 17 288 \$ par rapport au 30 septembre 2017, principalement en raison des honoraires de consultation de 22 021 \$ pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les charges de **loyer** pour les espaces de bureau pour le semestre clos le 30 septembre 2018 ont augmenté de 7 798 \$ par rapport au 30 septembre 2017 en raison des incitatifs de location et des redressements d'impôt foncier applicables au loyer de 2017.

Les charges de **conférences, colloques et consultations** ont augmenté de 12 831 \$ au cours du semestre terminé le 30 septembre 2018 par rapport au 30 septembre 2017, principalement en raison des charges de 5 277 \$ pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants » et les frais de déplacement du personnel pour les réunions à Winnipeg.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Ils ont augmenté de 4 260 \$ par rapport au 30 septembre 2017, principalement en raison des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les **frais administratifs et généraux** ont baissé de 1 067 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2018 par rapport au 30 septembre 2017, principalement en raison de la redistribution des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Perspectives d'avenir

Exercice 2018-2019

Au cours de l'exercice 2018-2019, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation initiale. Également, compte tenu du succès de la mise en œuvre et de l'achèvement des deux subventions pluriannuelles antérieures de la Fondation, cette dernière a reçu d'autres fonds du ministère du Patrimoine canadien pour mettre en œuvre « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », un projet triennal qui a commencé en juillet 2017. La Fondation continuera de mettre l'accent sur la production de liens pour promouvoir l'approfondissement des conversations à travers le pays tout en élargissant la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses. Ses activités de programme concordent avec la marque unique de la Fondation en tant que principal facilitateur et ressource pour l'évolution de relations raciales positives. Ce n'est pas le rôle de la Fondation d'être un ardent défenseur et elle n'est pas dotée de moyens pour le faire.

Une nouvelle initiative d'envergure élaborée cette année est le projet *Science du racisme*, qui vise à élaborer une exposition publique liée à l'aspect scientifique de la discrimination raciale. En outre, l'exercice sera marqué par l'accent mis sur la création d'un solide système de ressources en ligne pour promouvoir la mission et la vision de la Fondation, incluant son centre de recherches bibliographiques. La Fondation s'est aussi engagée à entreprendre de nouveaux projets de recherche et des sondages avec ses partenaires de recherche préférés.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 815 000 \$ et un budget de dépenses de 1 245 000 \$ pour 2018-2019. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Afin de renforcer davantage la surveillance, la direction devra obtenir l'approbation préalable du Conseil d'administration ou du Comité exécutif pour toute dépense qui dépassera de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément à son Plan stratégique, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente un engagement envers la générosité d'esprit traditionnelle démontrée par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise lors de la signature de l'Entente de redressement des Canadiens japonais et la défense pour la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son objectif central est établi dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, approuvée en 1990.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non audité

Semestre terminé le 30 septembre 2018

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

La directrice générale,

Le directeur, Finances et Administration,



Lilian Ma

Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 23 novembre 2018

Le 23 novembre 2018

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État de la situation financière

	30 septembre 2018	31 mars 2018
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 4)	189 414	227 644
Charges payées d'avance	27 810	33 133
Créances (note 7)	52 275	98 867
Placements (note 5)	208 083	216 065
	<u>477 582</u>	<u>575 709</u>
Actif du fonds de dotation (note 6)	23 953 265	23 266 746
Placements (note 5)	5 572 276	5 766 124
Immobilisations (note 9)	9 455	11 112
	<u>30 012 578</u>	<u>29 619 691</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	154 660	121 534
Salaires à payer (note 7)	17 000	10 239
Apports reportés et produits reportés (note 11)	-	31 975
	<u>171 660</u>	<u>163 748</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 10)	3 156	3 751
	<u>174 816</u>	<u>167 499</u>
Actif net		
Non affecté	6 350 427	6 701 078
Investi en immobilisations (note 14)	6 299	7 361
Pertes de réévaluation cumulées	(518 964)	(1 256 247)
Affecté aux fins de la dotation (note 6)	24 000 000	24 000 000
	<u>29 837 762</u>	<u>29 452 192</u>
	<u>30 012 578</u>	<u>29 619 691</u>

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État des résultats

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Produits	\$	\$	\$	\$
Projets financés	60 866	–	84 044	7 000
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	23 310	224	26 909	5 224
Publications, produits en nature et divers	–	–	15	25
	84 176	224	110 968	12 249
Charges (note 14)				
Projets financés	88 832	–	112 059	5 479
Charges de programmes	87 233	78 686	179 056	161 117
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	50 336	–	62 109	–
Frais administratifs	31 836	27 557	64 770	57 672
Réunions du Conseil d'administration	28 751	20 988	60 304	39 519
Conférences, colloques et consultations	15 762	1 025	21 676	14 092
Frais d'exploitation	13 870	20 651	32 772	45 267
Éducation du public et formation	1 719	5 875	6 557	7 446
Charges diverses	1 029	1 608	2 971	4 921
	319 368	156 390	542 274	335 513
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets sur placements	(235 192)	(156 166)	(431 305)	(323 264)
Produits financiers nets sur placements (note 12)	146 543	197 033	79 593	577 681
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(88 649)	40 867	(351 713)	254 417

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État des gains et pertes de réévaluation

	30 septembre 2018	30 septembre 2017
	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, début de période	(1 256 247)	1 645 981
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	719 587	292 539
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(185 055)	(287 923)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	160 901	(317 511)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	41851	8 676
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	737 283	(304 221)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, fin de la période	(518 964)	1 341 760

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État de l'évolution de l'actif net

30 septembre 2018	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	6 701 078	7 361	(1 256 247)	24 000 000	29 452 192
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(351 713)	–	–	–	(351 713)
Gains de réévaluation	–	–	737 283	–	737 283
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	1 062	(1 062)	–	–	–
Actif net à la fin de la période	6 350 427	6 299	(518 964)	24 000 000	29 837 762

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2018

2018	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Dotation	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	4 102 344	20 977	1 645 981	24 000 000	29 769 302
Excédent des produits par rapport aux charges	2 585 118	–	–	–	2 585 118
Pertes de réévaluation	–	–	(2 902 228)	–	(2 902 228)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	13 616	(13 616)	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	6 701 078	7 361	(1 256 247)	24 000 000	29 452 192

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

État des flux de trésorerie

	Trimestre terminé le		Semestre terminé le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$
Activités de fonctionnement				
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(88 649)	40 867	(351 713)	254 417
Éléments sans incidence sur la trésorerie				
Produits d'intérêts et de dividendes hors trésorerie	(15 177)	–	(3 184)	–
Amortissement	1 186	3 692	2 316	7 309
Pertes (gains) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	7 815	(28 933)	202 751	(283 561)
	(94 826)	15 627	(21 835)	(21 834)
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie				
Diminution des charges payées d'avance	4 017	10 180	5 323	8 270
Diminution (augmentation) des créances	(36 981)	59 342	14 183	314 266
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer et salaires à payer	156 376	2 564	72 977	(136 529)
Diminution des apports reportés et produits reportés	(8 797)	(300)	(31 975)	(7 600)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	19 790	87 413	(89 322)	156 573
Activités d'investissement en immobilisations				
Entrées d'immobilisations	(660)	–	(660)	–
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(660)	–	(660)	–
Activités d'investissement				
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation et de placements	1 237 331	919 365	4 502 590	3 637 378
Achat d'éléments pour l'actif du fonds de dotation et de placements	(1 203 932)	(1 061 520)	(4 450 243)	(3 695 825)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement	33 399	(142 154)	(52 347)	(58 446)
Activités de financement				
Remboursement des obligations locatives	(298)	(287)	(595)	(572)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(298)	(287)	(595)	(572)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	52 231	(55 029)	(38 230)	97 555
Trésorerie au début de la période	137 183	231 023	227 644	78 439
Trésorerie à la fin de la période	189 414	175 994	189 414	175 994

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus dans le contexte des états financiers audités du 31 mars 2018 de la Fondation canadienne des relations raciales publiés dans son rapport annuel 2017-2018 et du compte rendu inclus dans le présent rapport financier trimestriel.

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur telles que définies à la note 2 d) sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés sous la rubrique Publications, autres produits en nature et produits divers dans l'état des résultats.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 30 septembre 2018, aucune provision n'a été comptabilisée (30 septembre 2017 – aucune).

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi de la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et les exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché à la date des états financiers. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) à ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation fait l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation.

Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 septembre 2018, il n'y avait aucune réclamation en cours (31 mars 2018 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

30 septembre 2018				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	212 062	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	141 094 47 031 23 937
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	62 109	100 %	Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	62 109
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	60 304	100 %	Réunions du Conseil d'administration	60 304
Éducation du public	54 759	100 %	Éducation et formation Projets financés	6 557 48 202
Honoraires professionnels	45 705	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	23 684 22 021
Loyer	43 993	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs	28 595 15 398
Conférences, colloques et consultations	26 953	100 %	Conférences, colloques et consultations Projets financés	21 677 5 276
Communications	17 148	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	9 366 2 341 5 441
Frais administratifs et généraux	13 954	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	6 773 7 181
Amortissement	2 316	100 %	Frais d'exploitation	2 316
Systèmes informatiques et développement	1 871	100 %	Systèmes informatiques et développement	1 871
Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019
Charge d'intérêts	81	100 %	Frais financiers	81
	542 274			542 274

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

I) Répartition des charges par fonction (suite)

30 septembre 2017				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	169 707	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs	127 280 42 427
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	39 519	100 %	Réunions du Conseil d'administration	39 519
Loyer	36 195	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs	23 527 12 668
Honoraires professionnels	28 416	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	22 938 5 478
Frais administratifs et généraux	15 021	100 %	Frais d'exploitation	15 021
Conférences, colloques et consultations	14 092	100 %	Conférences, colloques et consultations	14 092
Communications	12 888	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs	10 310 2 578
Éducation du public	7 446	100 %	Éducation et formation	7 446
Amortissement	7 309	100 %	Frais d'exploitation	7 309
Recrutement et perfectionnement du personnel	3 932	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	3 932
Systèmes informatiques et développement	676	100 %	Systèmes informatiques et développement	676
Charge d'intérêts	313	100 %	Frais financiers	313
	335 513			335 513

2. Principales méthodes comptables (suite)

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i. Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii. Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Adoption de nouvelles normes comptables au cours de l'exercice 2017-2018

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié de nouvelles normes comptables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017.

Par conséquent, la Fondation a adopté une méthode comptable pour les opérations interentités (SP 3420). Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que du bénéficiaire. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Fondation. Voir la note 2 m) pour la méthode comptable portant sur les opérations interentités.

La Fondation a également adopté les nouvelles normes comptables suivantes: *Informations relatives aux apparentés* (SP 2200), *Actifs* (SP 3210), *Actifs éventuels* (SP 3320) et *Droits contractuels* (SP 3380). L'adoption du chapitre SP 3210 n'a entraîné aucune modification aux états financiers, car il fournissait des indications supplémentaires pour l'application de la définition des actifs. Les autres nouvelles normes comptables ont une incidence que sur les informations à fournir. L'adoption des chapitres SP 2200 et SP 3320 n'a pas eu d'incidence importante sur les informations fournies dans les états financiers de la Fondation. L'adoption du chapitre SP 3380 exigeait la présentation d'informations supplémentaires; voir la note 12 pour la divulgation portant sur les droits contractuels.

4. Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de trésorerie non affectée de 135 943 \$ (31 mars 2018 – 227 644 \$) dans des comptes de placement et 53 471 \$ auprès de banques au 30 septembre 2018.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

5. Placements

30 septembre 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	83 966	–	83 966
Placements en instruments à taux fixe canadiens	124 117	2 628 643	2 752 760
Titres de participation canadiens	–	1 057 509	1 057 509
Titres de participation étrangers	–	1 886 124	1 886 124
	208 083	5 572 276	5 780 359

31 mars 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	86 705	–	86 705
Placements en instruments à taux fixe canadiens	129 360	2 743 557	2 872 917
Titres de participation canadiens	–	1 097 514	1 097 514
Titres de participation étrangers	–	1 925 053	1 925 053
	216 065	5 766 124	5 982 189

6. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

L'actif du fonds de dotation est constitué de 541 563 \$ (31 mars 2018 – 458 772 \$) en trésorerie et des placements suivants au 30 septembre 2018 :

30 septembre 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	419 394	9 392 735	9 812 129
Titres de participation canadiens	–	5 036 191	5 036 191
Titres de participation étrangers	–	8 563 382	8 563 382
	419 394	22 992 308	23 411 702

31 mars 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	449 248	9 545 235	9 994 483
Titres de participation canadiens	–	4 724 409	4 724 409
Titres de participation étrangers	–	8 089 082	8 089 082
	449 248	22 358 726	22 807 974

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

7. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette spécifique et les répartitions sont examinées au moins chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à la période antérieure ni aux pratiques de gestion des risques.

a) Composition des actifs

Au 30 septembre 2018, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
2,30 % en trésorerie (31 mars 2018 – 3,66 %)	0 %	0 % – 5 %
46,53 % en instruments à taux fixe (31 mars 2018 – 46,27 %)	80 %	40 % – 80 %
19,29 % en titres de participation canadiens (31 mars 2018 – 19,07 %)	10 %	10 % – 30 %
31,88 % en titres de participation internationaux (31 mars 2018 – 31,00 %)	10 %	10 % – 40 %

Au 30 septembre 2018, la composition du portefeuille de placements de l'actif du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
2,26 % en trésorerie (31 mars 2018 – 1,97 %)	1 %	0 % – 5 %
40,96 % en instruments à taux fixe (31 mars 2018 – 42,96 %)	45 %	40 % – 60 %
21,03 % en titres de participation canadiens (31 mars 2018 – 20,31 %)	25 %	10 % – 30 %
31,41 % en titres de participation internationaux (31 mars 2018 – 30,41 %)	25 %	20 % – 40 %
4,34 % en biens immobiliers (31 mars 2018 – 4,35%)	4 %	4 % – 5 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Les informations de notation de crédit pour le 30 septembre 2018 n'étaient pas disponibles à la date du présent rapport.

Au 31 mars 2018, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2018	2017
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	23,80 %	21,26 %
AA	25,55 %	26,28 %
A	44,55 %	46,26 %
BBB	6,10 %	6,20 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des créances sur les opérations en cours. Au 30 septembre 2018, les créances comprennent des soldes de 23 584 \$ (31 mars 2018 – 98 287 \$) âgés de moins de 3 mois, de 4 512 \$ (31 mars 2018 – 580 \$) entre 3 et 12 mois et aucun (31 mars 2018 – aucun) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 septembre 2018 :

	30 septembre 2018		31 mars 2018	
Gouvernement du Canada	24 937	\$	22 970	\$
Créances sur les opérations en cours	–		32 409	
Dividendes, intérêts et distributions	–		34 870	
Autres organismes	27 338		8 618	
	52 275	\$	98 867	\$

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 30 septembre 2018, la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation en instruments à taux fixe de la Fondation comprend :

	30 septembre 2018		31 mars 2018	
Placements en instruments à taux fixe canadiens	12 564 889	\$	12 867 400	\$
	12 564 889	\$	12 867 400	\$

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 septembre 2018		31 mars 2018	
Moins de 1 an	543 511	\$	578 608	\$
De 1 à 3 ans	3 330 160		2 912 749	
De 3 à 5 ans	2 270 141		3 765 955	
Plus de 5 ans	5 991 076		5 610 088	
	12 564 889	\$	12 867 400	\$

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation n'était plus exposée au risque de change à la fin de la période, car tous les placements et l'actif du fonds de dotation qu'elle détenait étaient en dollars canadiens.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

e) Autre risque de prix (suite)

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement.

Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de la période considérée. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 septembre 2018 sont comme suit :

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composite S&P / TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 30 septembre 2018, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 189 414 \$ (31 mars 2018 – 227 644 \$), qui est supérieur au total du passif s'élevant à 174 816 \$ comptabilisé à la même date (31 mars 2018 – 167 499 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité (suite)

Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs sur les opérations en cours qui seront assurés par des montants présentés dans les placements et l'actif du fonds de dotation.

Au 30 septembre 2018, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes créditeurs et charges à payer				
Autres comptes créditeurs et charges à payer	151 959	932	1 769	154 660
Salaires à payer	17 000	–	–	17 000

Au 31 mars 2018, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer				
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	33 090	–	–	33 090
Autres créditeurs et charges à payer	79 403	7 272	1 769	88 444
Salaires à payer	10 239	–	–	10 239

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

8. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

L'information sur la hiérarchie de la juste valeur pour le 30 septembre 2018 n'était pas disponible à la date du présent rapport.

Voici les actifs financiers à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2018 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	86 705 \$	– \$	– \$	86 705 \$
Placements en instruments à taux fixe	–	12 867 400	–	12 867 400
Titres de participation	15 836 058	–	–	15 836 058
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	15 922 763 \$	12 867 400 \$	– \$	28 790 163 \$

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe n'est pas cotée sur un marché actif. Par contre, elle est déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

9. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 septembre 2018 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Mobilier et matériel de bureau	119 941 \$	113 943 \$	5 998 \$
Matériel informatique	35 971	35 552	419
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	3 038	3 038
	161 998 \$	152 553 \$	9 455 \$

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 2 316 \$ (31 mars 2018 – 14 771 \$).

Au cours de la période considérée, la valeur comptable des améliorations locatives a été examinée et le coût de 42 988 \$ a été radié des amortissements cumulés.

La valeur nette comptable des immobilisations était comme suit au 31 mars 2018 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2018
Mobilier et matériel de bureau	119 281 \$	112 840 \$	6 441 \$
Améliorations locatives	42 988	42 988	–
Matériel informatique	35 971	34 946	1 025
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	2 430	3 646
	204 316 \$	193 204 \$	11 112 \$

10. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En janvier 2016, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2016. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 333 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2021, est garantie par le matériel connexe.

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	3 156 \$	3 751 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

11. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 septembre 2018 sont comme suit :

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Apports reportés provenant de sources gouvernementales	– \$	31 975 \$
Solde à la fin de la période	– \$	31 975 \$

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de la période sont comme suit :

	30 septembre 2018	31 mars 2018
Solde au début de la période	31 975 \$	8 200 \$
Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales	51 312	100 000
Déduire : montants comptabilisés en produits	(83 287)	(76 225)
Solde à la fin de la période	– \$	31 975 \$

12. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat de revenus et de paiement. Le contrat de revenus avec le ministère du Patrimoine canadien s'élève à 196 670 \$ (31 mars 2018 – 250 000 \$) au cours des 21 prochains mois pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », une initiative qui s'étend de juillet 2017 à mars 2020.

Le contrat de paiement porte sur un contrat de location pour des bureaux qui s'étend jusqu'au 31 mars 2023. Au 30 septembre 2018, les recettes contractuelles minimales futures totalisent 196 670 \$ (31 mars 2018 – 250 000 \$) et les paiements contractuels minimaux futurs totalisent 426 639 \$ (31 mars 2018 – 474 467 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

12. Droits contractuels et obligations contractuelles (suite)

	<u>Droits contractuels</u>	<u>Obligations contractuelles</u>
2018-2019	46 670 \$	46 828 \$
2019-2020	150 000	95 656
2020-2021	–	95 656
2021-2022	–	95 656
2022-2023	–	91 843
	196 670 \$	426 639 \$

13. Produits financiers nets

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Gains réalisés sur la vente et la perte de valeur d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(222 981) \$	26 119 \$
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes sur l'actif du fonds de dotation	296 567	335 581
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(70 749)	(77 359)
	2 838	284 342
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés sur la vente et la perte de valeur de placements	20 229	257 442
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	74 932	47 163
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(18 406)	(11 265)
	76 755	293 339
Produits financiers nets	79 593 \$	577 681 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

14. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	30 septembre 2018		31 mars 2018	
Immobilisations	9 455	\$	11 112	\$
Moins obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(3 156)		(3 751)	
	6 299	\$	7 361	\$

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 septembre 2018		31 mars 2018	
Entrées d'immobilisations	660	\$	–	\$
Moins : immobilisations louées	–		–	
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	660		–	
Amortissement des immobilisations	(2 316)	\$	(14 771)	\$
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	595		1 155	
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(1 062)	\$	(13 616)	\$

15. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de la période, la Fondation a comptabilisé des produits de 84 044 \$ (30 septembre 2017 – aucun) pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », financé par le ministère du Patrimoine canadien.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 septembre 2018

15. Opérations entre apparentés (suite)

Au cours de la période, la Fondation a engagé des charges totalisant 133 170 \$ (30 septembre 2017 – 67 185 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 30 septembre 2018, la Fondation avait des créances de 24 937 \$ (31 mars 2018 – 22 970 \$) sur l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

16. Tableau des charges par objet

Charges	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Salaires et avantages sociaux	212 062	\$ 169 707
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	62 109	–
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	60 304	39 519
Éducation du public	54 760	7 446
Honoraires professionnels	45 705	28 416
Loyer	43 993	36 195
Conférences, colloques et consultations	26 953	14 092
Communications	17 148	12 888
Frais administratifs et généraux	13 953	15 021
Amortissement	2 316	7 309
Systèmes informatiques et développement	1 871	676
Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019	3 932
Charges diverses	81	313
	542 274	\$ 335 513